

Direction

Objet : Difficultés de la filière légumière

Landerneau, le 31 juillet 2026

Madame, Monsieur

Les MSA d'Armorique et de Portes de Bretagne ont été informées de la situation très compliquée dans laquelle se trouvent les producteurs de légumes de plein champ ainsi que les producteurs de fruits et les horticulteurs pour donner suite aux épisodes successifs de fortes chaleurs et de déficit hydrique observés depuis le mois de juin dernier.

Nous tenons à vous rappeler que dans ces difficultés, les MSA de Bretagne sont à vos côtés.

Si vous êtes confrontés à des problèmes de trésorerie et des difficultés de paiement des cotisations sociales, et notamment dans le contexte du second appel provisionnel 2026, vous pouvez bénéficier d'un échéancier pour le paiement de vos cotisations personnelles et/ou de la part patronale des cotisations sur salaires.

Vous pouvez contacter le Service Recouvrement de la MSA afin de définir les modalités d'apurement des charges sociales.

Le Service Recouvrement est sensibilisé sur le contexte actuel de la filière et demeure à disposition pour trouver une solution adaptée à votre situation.

Nous vous invitons à le contacter aux numéros suivants :

- MSA d'Armorique : 02 98 85 59 60 (n° direct)
- MSA Portes de Bretagne : 02 99 01 80 95 (n° direct)

Vous pourrez également directement télécharger le formulaire de demande d'échéancier de paiement en consultant le site internet de votre MSA, dans la partie Exploitant / paiement des cotisations exploitants

<https://armorique.msa.fr/lfp/web/msa-d-armorique/exploitant/echeancier-paiement>

<https://portesdebretagne.msa.fr/lfp/echeancier-paiement>

Le service recouvrement pourra également vous accompagner dans la constitution d'une demande de prise en charge de cotisations sociales, sous réserve de l'attribution d'une enveloppe nationale.

Au-delà de cet accompagnement économique, la MSA mène également des actions d'accompagnement des chefs d'exploitation, de leur famille et de leurs salariés.

Nos agents d'accueil sont à votre disposition, dans l'ensemble de nos points d'accueil afin de proposer un temps d'échange permettant de s'assurer que vous bénéficiez de l'ensemble de vos droits sociaux.

Nos travailleurs sociaux sont aussi à votre écoute et pourront vous orienter vers les dispositifs les plus adaptés (soutien psychologique, aide au répit, aide au renfort avec l'intervention d'un service de remplacement notamment).

Il est possible de rencontrer un interlocuteur de terrain avec lequel évoquer, de manière confidentielle, vos inquiétudes professionnelles ou personnelles.

○ **MSA d'Armorique** : 02 98 85 79 79 (n° direct)
Adresse mail : interventionsociales.blf@armorique.msa.fr

○ **MSA Portes de Bretagne** : 02 99 01 80 20 (n° direct)
Adresse mail: secretariatass.blf@portesdebretagne.msa.fr

Il est important de ne pas rester seul face aux difficultés : parlez-en avec un professionnel d'agri écoute 24H/24 par téléphone :



Vous retrouverez tous les accompagnements "crises agricoles" proposés par les MSA d'Armorique et Portes de Bretagne sur leurs sites internet :

[MSA Armorique - Crise agricole : livret et dispositifs](#)

[MSA Portes de Bretagne – Crise agricole : dépliant d'accompagnement](#)

Enfin, veuillez trouver, ci-joint, un document récapitulatif des numéros clés de la MSA, DDTM et chambre d'agriculture en cas de difficultés :

[Contacts d'aides](#)

Dans le contexte difficile que vous rencontrez, les MSA de Bretagne vous témoignent de toute leur solidarité.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

La Présidente
de la MSA des Portes de Bretagne



Isabelle COUÉ

Le Président
de la MSA d'Armorique

Bernard SIMON

La Directrice Générale
de la MSA des Portes de Bretagne



Marine MAROT

La Directrice Générale
de la MSA d'Armorique

Karine NOUVEL